



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**DGAS Assemblée générale du 7 février 2023**

**Les professionnels de la protection de l'enfance, de la prévention sociale, de la DPMISP et de l'insertion tirent la sonnette d'alarme, et exigent un repositionnement immédiat de la politique départementale !**

*Alors que depuis des mois la situation est explosive, les droits d'alerte se multiplient en protection de l'enfance. Les situations sont critiques sur le plan de la précarité des populations et s'invitent au quotidien des professionnels, la politique des ressources humaines est marquée par la diminution des effectifs et la multiplication des agressions. L'approche de la protection de l'enfance est clairement gestionnaire et comptable, la politique d'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA déjà centrée sur le contrôle est aujourd'hui essentiellement orientée sur le conditionnement de l'allocation à l'exercice d'une activité de 15 à 20 heures /semaine, un manque de places d'accueil pour les enfants confiés au Département aujourd'hui synonymes de maltraitance... Voilà en quelques constats, la situation des professionnels qui œuvrent auprès des plus vulnérables.*

Si nous avons prévu de mettre un zoom sur la situation de la protection de l'enfance, force et de constater que l'AG du 7 février prochaine doit réunir le plus nombreux possible l'ensemble des acteurs de terrain.

Nous avons demandé une enquête CHSCT sur les conditions d'exercice en MDS en pôle enfance... Nous sommes toujours en attente de retour des réponses de la Collectivité. Nous avons demandé une rencontre spécifique à la protection de l'enfance auprès de madame la Déléguée, restée sans réponse depuis des mois.

Nous avons encore été témoins de refus direct de candidatures d'Assistants sociaux, d'éducateurs ou secrétariats, alors que près de 200 postes sont vacants ; le schéma départemental de l'enfance est sur le point d'être validé alors que les personnels n'ont pas pu avoir une information globale des axes travaillés et que nos organisations syndicales n'ont pas été destinataires du document.

En prévention sociale la réception du public est énorme, de 8 000 à 10 000 personnes/semaine, et c'est seuls sur les territoires que les agents du Département, avec des équipes en berne, doivent répondre à toutes les demandes de précarité et tenter d'aider la population à faire face à ses besoins de première nécessité !

**Les enfants confiés au Département sont malmenés par notre institution et les professionnels refusent de continuer à travailler dans ces conditions déplorables.**

Les allocataires du RSA seront demain soumis à une expérimentation qui, pour maintenir un revenu de subsistance, devra les soumettre à l'obligation de travailler de 15 heures à 20 heures par semaine. Nous en condamnons le principe et dénonçons la candidate de l'exécutif.

Nous apprenions en fin d'année que les enfants confiés au Département qui exercent une petite activité – apprentissage, stage – accueillis en Maison d'enfants vont faire l'objet, dès lors qu'ils perçoivent 400 €, d'une baisse de prise en charge insupportable. La politique concernant les MNA n'est pas plus digne d'ailleurs, les associations montent à nouveau au créneau contre notre Département qui fait des choix inacceptables et tristement réactionnaires.

**Pour toutes ces raisons, réunissons-nous en Assemblée Générale mardi 7 février 2023 à l'Hôtel du Département en salle des séances publiques et décidons ensemble des actions à mener pour repositionner la politique départementale, agir sur le recrutement et exiger de la bientraitance des professionnels et des populations !**

*3 heures d'information syndicale ont été déposées par nos soins.*